

CONSTRUCTION DE LA MEDIATHEQUE RIVES - 38



ANNEXE – ESQUISSE

Compte rendu de la réunion technique du 15 juin 2011

Dispositions de sécurité

1 juillet 2011

Présents :

M. Mallié - ARCANÉ
M. Mahikian – QUALCONSULT

Diffusion :

M. Plotard – CTG - structures - 04 76 969 843
M. Vuillermet – CET - fluides - 04 76 905 471
Mlle Breyton – AC MANAGEMENT - hqe - 04 76 913 791
M. Duhil – ECHOLOGOS - acoustique - 04 76 893 668
M. Hébert – ALP'ETUDES - vrd - 04 76 356 714
M. Mahikian – QUALCONSULT - contrôle - 04 38 120 887

Compte rendu de la réunion de travail du 15 juin 2011 avec le bureau de contrôle QUALCONSULT :

Les éléments retenus avec le bureau de contrôle sont les suivants, à savoir :

Généralités :

Etablissement Recevant du Public - ERP de 4^e catégorie – effectif total inférieur à 300 personnes :

- Type L – salle de spectacle
- Type S – médiathèque
- Type S – archives

La stabilité au feu des ouvrages est de 1/2h et le plancher entre Rdc et R+1 est coupe feu 1/2h.

Niveau Rdc bas – salle de spectacle, archives, associations :

Salle de spectacle

issues réglementaires = 2 issues totalisant 4UP

Dépôt salle de spectacle

volume inf. à 50m³ = local à risque moyen CF 1h / porte CF1/2h + ferme porte

Chaufferie

CF à définir suivant la puissance installée / à priori local à risque important = CF 2h

TGBT

CF à définir suivant la puissance installée / à priori local à risque moyen = CF 1h

CONSTRUCTION DE LA MEDIATHEQUE RIVES - 38



Entretien

local à risque moyen CF 1h / porte CF1/2h + ferme porte

Archives

surface inf. à 1000 m³ = local à risque important / CF 2h / porte CF 1h + ferme porte / pas de DF / pas de DI / porte entre bureau archives et espace ERP CF 1/2h + ferme porte

Folklore portugais

issues réglementaires = 2 issues totalisant 3UP pour un effectif total inf. à 49 personnes

Arts et dessin

issues réglementaires = 1 issue totalisant 2UP pour un effectif total inf. à 19 personnes

L'effectif total du secteur Folklore + Arts sera sup. à 50 personnes, en conséquence la porte du Dgt donnant accès au hall d'Accueil ouvrira dans le sens de la sortie (à inverser par rapport à la disposition actuelle) – la porte est CF 1/2h + ferme porte

Niveau Rdc haut – médiathèque :

Salles de consultations

issues réglementaires = 2 issues totalisant 3UP

surface sup. à 300m² = désenfumage naturel par ouvrant en façades – commande manuelle

Surface Utile des Fumées égale à 1/200 de la Surface Utile

Notion de cul de sac /

Atelier et conservation

local à risque important CF 2h / porte CF1h + ferme porte

Entretien

local à risque moyen CF 1h / porte CF1/2h + ferme porte

Bureau

La distance à parcourir pour évacuer vers l'accueil est sup. à 10m, il faudra donc proposer une 2^e issue possible, ouvrant sur l'espace de consultation de la section Enfants par exemple

Sanitaires

Inverser le sens d'ouverture des portes d'accès aux blocs H et F ouvrant sur le hall d'Accueil pour respecter la réglementation d'accessibilité handicapé

1 seul WC mixte PMR pour le personnel est autorisé (cette disposition est maintenue)

Dans l'hypothèse où le classement ERP de 4^e catégorie est retenue, il n'y a pas d'obligation à enclôsser et à désenfumer l'escalier de distribution entre les 2 niveaux, pour cela la déclaration d'effectif du MOUV devra être inf. à 300 personnes.

Conformément à la réglementation handicapée, la largeur des escaliers de distribution ne sera pas inférieure à 1m20 entre mains courantes et hauteur des marches < ou = à 16cm.